

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt-cinq février deux mille vingt-six à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de Feytiat s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de LAFAYE Laurent.

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
29	26	27
Date de la convocation : 13/02/2026		
Pour	Contre	Abstention
27	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Présents : LAFAYE Laurent, CHASSAIN Gaston, GOUDOUD Catherine, ROUSSEAU Gilbert, VERDEME Marylène, BALOT Nicolas, BODEN Marie-Claude, MIGNOT Jean-Marie, LEPETIT Martine, BATIER Jean-François, BARRIERE Danielle, DUGEAY Pascal, GERBAUD Alain, COULAUD Claudette, REYNAUD Christian, GOUVIER Eric, ROBERT Marie-José, ROUX Blanche, BOISSONNEAU Magali, GRANET Frédérique, ROUBERTIE Laure, NIOSSOBANTOU Dimitri, DUPUY-LEGRAND Céline, BUSSIERE Pascal, MORIN Julien, NICOT Damien

Représentés : BOUTHINAUD Chantal représentée par BUSSIERE Pascal

Absents et Excusés : MARCOUL-SOULIE Bénédicte, GABOUTY Delphine

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, COULAUD Claudette est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

N°2026_D_005

Objet : Tarifs publics pastel à compter du 1er janvier 2026

Madame Marylène VERDEME rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer les tarifs publics des activités Pastel à compter du 1^{er} janvier 2026 :

Stages	Habitants de la commune	Hors commune
Droits d'inscription intervenant pastelliste étranger 3 jours	185 €	315 €
Droits d'inscription enseignement 3 jours	140 €	270 €
Droits d'inscription enseignement 2 jours	115 €	215 €
Droits d'inscription 3 jours d'enseignement étudiant	–	160 €
Droits d'inscription 2 jours d'enseignement étudiant	–	130 €
Droits d'inscription Atelier découverte du pastel 1 jour	45 €	85 €

Droits d'inscription Atelier découverte du pastel 2 jours	65 €	130 €
Droits d'inscription Atelier découverte du pastel 3 jours	85 €	170 €
Atelier jeune public	Habitants de la commune	Hors commune
Atelier pastel	20 €	30 €
Acomptes	Habitants de la commune	Hors commune
Acompte pour inscription	60 €	100 €
Acompte atelier jeune public	10 €	10 €
Acompte atelier découverte du pastel	20 €	40 €
<i>Toute annulation effectuée par un stagiaire moins de 15 jours avant le début du stage entraînera la non-restitution de l'acompte.</i>		
AUTRES TARIFS		
Entrée festival	3 €	
Entrée festival moins de 12 ans	gratuit	
Affiche	1 €	
Poster à l'unité	5 €	
Poster format A3	3 €	
Lot de 3 posters	10 €	
Carte postale A5	2 €	
Carte postale 10 x 15	1 €	
Catalogue de l'année en cours	12 €	
Catalogue des années précédentes	6 €	
Lot de 3 catalogues années précédentes	12 €	
Pochette cartes postales	8 €	
Médaille souvenir	2 €	

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

En mairie le mercredi 25 février 2026



Le maire,

Laurent LAFAYE.